



go4sup^{.be}

Enseignement Supérieur
Mode d'emploi



ETUDIER

en Wallonie et à Bruxelles

2013-2014



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT
ET RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Cette brochure se veut la plus complète possible mais les choses évoluent entre la rédaction et la mise à disposition de cet outil. Pour une version encore plus précise et actualisée, consultez www.go4sup.be

SOMMAIRE

- p.3 Editorial
- p.4 Les études supérieures
- p.8 L'inscription
- p.11 Comment choisir ?
- p.12 Adresses utiles
- p.14 La recherche
- p.16 Liste des formations
- p. 24 Annuaire

Chère étudiante,
Cher étudiant,

Vous vous souvenez sûrement de vos projets d'enfant : « Quand je serai grand(e), je serai architecte, ou astronaute, ou pilote de course, ou pompier, ou infirmier(ère), ou vétérinaire, ou... ». Puis, on grandit. On change de classe, parfois d'école, on arrive en fin de secondaire et il faut faire un choix d'études, un choix de métier, plus réfléchi que ces projets de l'enfance.

Ce petit guide «Enseignement supérieur, Mode d'emploi» n'a d'autre ambition que de vous aider à prendre une décision, la bonne si possible.

Il a été conçu comme un outil d'orientation de base pour les élèves qui, sortant de l'enseignement secondaire ou voulant réorienter leur projet professionnel, sont à la recherche de la filière qui répondra à leurs attentes dans la poursuite de leur formation.

Certains d'entre vous se demandent ce qu'ils vont faire, d'autres le savent déjà mais se demandent encore si ce sera dans l'enseignement supérieur de type court ou de type long, et dans quelle institution.

Cette brochure va aussi vous permettre d'avoir les premières réponses à ces questions cruciales pour vous assurer de la pleine réussite dans vos choix futurs.

En complément à cet outil, n'hésitez pas à consulter la plateforme www.go4sup.be. En quelques clics, vous pourrez voir où on enseigne quoi et visualiser ainsi quelles filières sont accessibles à quel endroit.

Au-delà de la réussite de vos études supérieures, que celles-ci vous apprennent à mieux vous connaître, à évaluer vos compétences, à prendre conseil dans vos orientations, à aller à la rencontre des autres, à découvrir de nouveaux horizons. En fait, à construire votre vie en ne laissant pas vos rêves de côté.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir tout au long de ce chemin riche en connaissances. Puisse-t-il vous apporter l'épanouissement privé et professionnel à la hauteur de vos attentes.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

Les études supérieures : un monde nouveau ...

Depuis septembre 2004, l'enseignement supérieur, qu'il soit universitaire ou non, a été profondément modifié par la mise en place de la réforme de Bologne. Il est articulé autour de 3 cycles: les bacheliers et spécialisations de type court (1^{er} cycle); les masters et masters complémentaires (2^e cycle) et les doctorats (3^e cycle).

BOLOGNE, LE PROCESSUS DE BOLOGNE, ...

En réalité cela signifie quoi ?

- 47 signataires
- Création d'un espace européen de l'enseignement supérieur
- Etudes de base harmonisées et organisées en 2 cycles
- Promotion de la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs
- Promotion de la coopération européenne en matière d'évaluation de la qualité
- Promotion de la dimension européenne dans l'enseignement supérieur

La grande richesse de notre enseignement supérieur réside dans la diversité de l'offre. L'étudiant a la possibilité de s'orienter vers des formations soit *courtes*, soit *longues*.

Ces formations sont proposées dans différents établissements classés selon l'enseignement qu'ils organisent :

l'enseignement universitaire
ou *l'enseignement supérieur hors université*.

Les études d'architecture sont intégrées à l'université depuis l'année académique 2010-2011.

La catégorie traduction et interprétation de certaines Hautes Ecoles est quant à elle déjà intégrée dans une des Universités habilitées à organiser ce cursus.

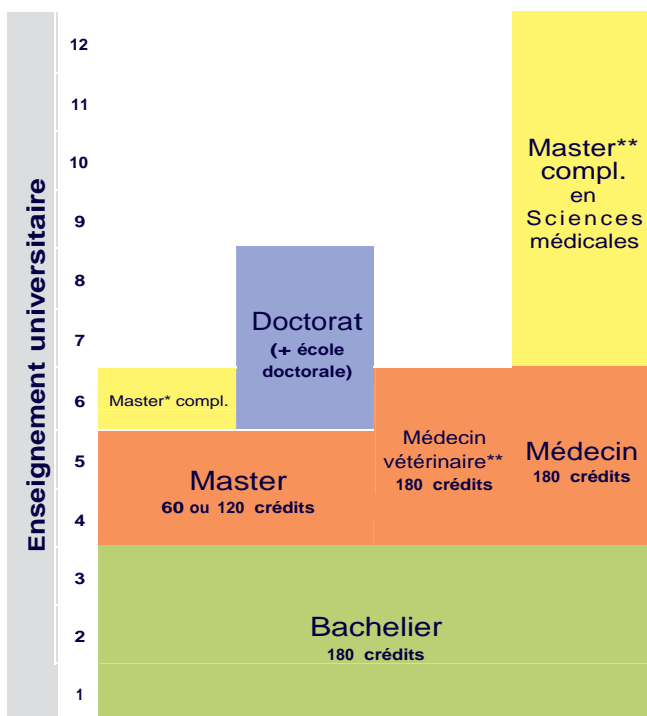
A la différence de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur n'est pas rendu obligatoire par la loi. Suivre des études dans l'enseignement supérieur, c'est cependant une formidable occasion d'approfondir ses connaissances et ses compétences, mais aussi d'élargir les possibilités de carrière professionnelle.

TOUJOURS BON À SAVOIR

164.596 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles en 2009-2010.
32.160 étudiants ont fréquenté l'Enseignement supérieur de Promotion sociale en 2008-2009.

Qu'est-ce que l'enseignement universitaire

Les 6 Universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont réparties en 3 Académies. Les études universitaires sont organisées en trois cycles et classées en 22 domaines, comme la médecine, le droit, les sciences psychologiques ou la philosophie.



*Master complémentaire (min. 60 crédits) : études de 2^e cycle correspondant à une qualification professionnelle particulière. Exemples : master complémentaire en ostéopathie, en droit fiscal, en génie sanitaire, etc. **Master complémentaire et doctorat accessibles aux médecins vétérinaires et médecins.

Les études de **1^{er} cycle** ont une durée de 3 ans (180 crédits). Elles conduisent au diplôme de bachelier.

Les études de **2^e cycle** mènent au diplôme de :

- master après 1 an (60 crédits) ou 2 ans (120 crédits) ;
- médecin vétérinaire après 3 ans (180 crédits) ;
- médecin après 3 ans (180 crédits) ;
- master complémentaire après 1 an (60 crédits) au moins.

Les études de **3^e cycle** mènent au grade de docteur après au moins 3 ans (180 crédits). L'accès au doctorat est permis après des études de minimum 300 crédits ou un master complémentaire.

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES ?

Qu'est-ce que l'enseignement supérieur hors université ?

L'enseignement supérieur de plein exercice est proposé dans 20 Hautes Ecoles ainsi que dans 16 Ecoles supérieures des Arts. L'enseignement supérieur de promotion sociale est organisé dans 113 établissements, dont 3 organisent le type long.

Les Hautes Ecoles organisent un enseignement supérieur de type court et de type long. Les études sont classées en huit catégories : Agronomique / Arts appliqués / Economique / Paramédicale / Pédagogique / Sociale / Technique / Traduction et Interprétation.

Les Ecoles supérieures des Arts proposent également un enseignement supérieur de type court et de type long. Ces écoles préparent à l'ensemble des disciplines artistiques dans quatre domaines d'études : Arts plastiques, visuels et de l'espace / Musique / Théâtre et arts de la parole / Arts du spectacle, techniques de diffusion et de communication.

Les établissements de Promotion sociale organisent un enseignement supérieur de type court et de type long dans les 8 catégories suivantes : Agronomique / Arts appliqués / Économique / Maritime / Paramédical / Pédagogique / Sociale / Technique.

Les formations **de type court** sont organisées en un seul cycle sanctionné par le grade académique de bachelier. Elles comprennent 180 crédits ou exceptionnellement 240 crédits qui peuvent être acquis respectivement en trois ou quatre années d'études (formation de sage-femme). Ces formations sont à la fois pratiques et théoriques. Elles mènent souvent directement à l'exercice d'un métier spécifique. Certaines Hautes Ecoles offrent en outre une année de spécialisation à l'issue de ce cycle.

L'enseignement supérieur **de type long** est organisé en deux cycles : le 1^{er} cycle comprend 180 crédits qui sont acquis en trois années d'études. Il conduit au diplôme de *bachelier*. Le 2^e cycle comprend 60 ou 120 crédits qui sont acquis respectivement en une ou deux années d'études et mène au diplôme de *master*.

Crédit ?

Le crédit ECTS est une unité qui correspond au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage (cours, recherche en bibliothèque, réalisation de travaux, stage...). Un crédit correspond à 30 heures de travail. Une année d'études comprend 60 crédits.

La valorisation par le jury universitaire permet, dans certains cas, d'accéder aux études de **master complémentaire** ou de doctorat aux porteurs de grades de master délivrés hors Université.



Un parcours évolutif

La Fédération Wallonie-Bruxelles offre à l'étudiant engagé dans des études supérieures la possibilité de réorienter son parcours d'études, de le prolonger vers d'autres formations que celle initialement choisie ou de se former à l'étranger par le biais de la codiplomation ou de la coorganisation d'études.

1. Les passerelles de droit

Prévues par la réglementation, les passerelles de droit permettent à un étudiant de poursuivre ses études d'une Haute Ecole, d'une Ecole supérieure des Arts vers une Université, d'une Université vers une Haute Ecole, d'un établissement de promotion sociale vers une Université ainsi d'une Haute Ecole vers une autre en changeant de cursus. Il existe également des possibilités pour se réorienter au sein de chaque type d'institutions d'enseignement supérieur.

Pour plus de renseignements :

<http://www.enseignement.be/passerelles>

2. La valorisation des acquis de l'expérience (VAE)

L'étudiant peut également demander la valorisation d'études supérieures déjà accomplies en Belgique ou à l'étranger ou d'une expérience personnelle et professionnelle probante au regard du cursus d'études que l'étudiant veut accomplir. Cette valorisation s'effectue par l'octroi de dispenses et, le cas échéant, la réduction de la durée des études.

3. Les masters en alternance

Depuis la rentrée académique 2011-2012, un nouveau type d'enseignement dit « en alternance » est expérimenté en Hautes Ecoles. Suivant cette formule, l'acquisition des compétences nécessaires pour l'obtention d'un diplôme d'enseignement supérieur se fait pour partie en entreprise.

Accessibles aux titulaires d'un diplôme de bachelier de l'enseignement supérieur de type court spécifiquement prévu dans un texte de loi, quatre nouveaux masters permettent aux étudiants de poursuivre des études de second cycle (120 crédits ECTS) et d'acquérir lors de celles-ci des compétences issues des activités de formation en entreprise.

Les cursus organisés en alternance sont les suivants :

Master	Catégorie	Hautes Ecoles
Master en génie analytique	catégorie technique	Haute École Louvain en Hainaut
Master en gestion de chantier spécialisé en construction durable		Haute École Robert Schuman
Master en gestion de production		Haute École Louvain en Hainaut Haute École de la Province de Liège
Master en gestion des services généraux	catégorie économique	Haute École de la Province de Liège

4. La coorganisation d'études et la codiplomation

Des cursus sont coorganisés entre établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, par exemple pour la formation des traducteurs et interprètes, mais également avec des établissements hors Fédération Wallonie-Bruxelles.

TOUJOURS BON À SAVOIR

La réussite d'une année d'études est généralement assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 10/20 au minimum à chaque examen. En Ecole supérieure des Arts, la réussite est assurée avec une moyenne de 12/20 et une note de 12/20 au minimum à chaque examen.



L'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles est inscrit dans un modèle européen commun. Ainsi, grâce au programme d'échanges ERASMUS, il est possible de faire une partie de ses études dans un pays européen ou dans une autre communauté linguistique. A titre indicatif, pour l'année académique 2012-2013, le montant mensuel moyen des bourses Erasmus est de 225 € pour les cours et 388 € pour les stages.

Il existe plusieurs autres programmes visant à promouvoir la mobilité étudiante, tels les programmes Comenius ou Leonardo Da Vinci. Il est aussi possible de faire un stage linguistique à l'étranger, voire même en Communauté flamande ou en Communauté germanophone.

La mobilité étudiante, un des objectifs principaux du processus de Bologne, contribue au développement personnel, à la circulation des idées, de la culture et de la recherche ainsi qu'à l'amélioration des connaissances linguistiques. La connaissance de plusieurs langues est un atout important lors de la recherche d'un stage et d'un emploi.

Toujours bon à savoir

2.815 étudiants de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont participé au programme Erasmus en 2009-2010

Comment accèdes-tu aux études supérieures ?

Une fois ton certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) en poche et si tu résides en Belgique, tu peux accéder aux études supérieures de ton choix, quelle que soit la filière que tu as suivie durant tes études secondaires.

Il y a quelques **exceptions** à cette règle :

- Pour entamer des études de master en sciences de l'ingénieur à l'Université, tu dois passer un examen d'entrée qui vérifie les connaissances en mathématiques. Cet examen est organisé en juin et en septembre.
- Pour l'accès aux études en sciences médicales un test d'orientation obligatoire est organisé.
- Pour t'inscrire dans une Ecole supérieure des Arts, il faut réussir une épreuve d'admission qui vérifie tes capacités à suivre les études dans ce secteur. Les épreuves d'admission ont lieu entre mai et septembre selon les cas.

Attention : il est préférable de t'inscrire rapidement dans un établissement. Dans la plupart des institutions, les cours reprennent aux alentours du 15 septembre.

En général, les principales **pièces à fournir** lors de l'inscription sont les suivantes :

- | | |
|---|---|
| → | un bulletin d'inscription complété |
| → | une photocopie du certificat d'enseignement secondaire ou la formule provisoire délivrée par l'établissement secondaire |
| → | une photocopie recto/verso de la carte d'identité |
| → | 3 photos d'identité |

En fonction de l'établissement ou de la formation choisie, des documents supplémentaires peuvent être réclamés.



Que faire si tu ne possèdes pas de CESS ?

Des examens d'admission sont organisés par les Universités et par le Conseil Général des Hautes Écoles pour les jeunes qui ne possèdent pas de CESS. (voir la rubrique 'Conditions d'admission' sur <http://www.enseignement.be/infosup>)

Combien te coûte une année d'étude ?

Droit d'inscription

Chaque année, tu devras t'acquitter d'un droit d'inscription dans l'établissement d'enseignement supérieur que tu auras choisi.

Pour l'année académique 2013-2014, le montant est fixé à :

Pour les Universités	
- Droit d'inscription complet	837 €
- Droit d'inscription intermédiaire (étudiants de condition modeste)	374 €
- Droit d'inscription boursier	0 €
Pour l'Enseignement supérieur hors Universités	
- Droit d'inscription complet*	<u>maximum</u> 837 €
- Droit d'inscription intermédiaire (étudiants de condition modeste)	<u>maximum</u> 374 €
- Droit d'inscription boursier*	0 €

**Droit d'inscription légal, droits complémentaires et frais afférents aux coûts réels sauf pour les Ecoles supérieures des Arts et les sections «techniques de l'image», «communication appliquée» et «presse et information» dans les Hautes Ecoles.*

Facile à dire... Mais, qui peut m'aider si je n'ai pas de moyens suffisants ?

Ces dernières années, la Fédération Wallonie-Bruxelles a mis en œuvre des moyens importants pour garantir une démocratisation et une meilleure accessibilité aux études supérieures.

Si tu réponds à certains critères, des aides financières ou des allocations d'études peuvent t'être octroyées.

Des syllabi gratuits seront également mis à ta disposition : chaque établissement d'enseignement supérieur devra te fournir les supports de cours, via l'intranet.

Le Conseil social de ton établissement est un interlocuteur de choix pour t'aider à gérer ta situation.

Comment dois-je m'y prendre pour obtenir une bourse d'études ?

A présent une procédure simplifiée : un seul formulaire, une seule demande, une seule date limite.

L'allocation d'études (aussi appelée **bourse d'études**) et le prêt d'études sont deux types d'aides financières qui peuvent t'être octroyées par la Fédération Wallonie-Bruxelles si toi ou ta famille éprouvez des difficultés financières.

Le montant de l'allocation est calculé en fonction de tes revenus ou de celui de tes parents ainsi que du nombre de personne(s) à charge. Sont également pris en compte divers paramètres :

- Es-tu externe ou interne dans l'établissement d'enseignement ?
- Bénéficies-tu ou non d'allocations familiales ?
- Es-tu ou non en dernière année d'études ?
- Habites-tu ou non à plus de 20 km de ton établissement d'enseignement ?

Quelques conditions pour que tu bénéficies d'une bourse d'études :

- | | |
|---|--|
| → | être inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur de plein exercice |
| → | ne pas répéter une année d'études (bisser), à l'exception du premier échec dans une des années d'études du 1er cycle), ou ne pas suivre une année d'études de niveau égal ou inférieur à une année déjà réussie. |



Tu dois introduire ta demande de bourse d'études au plus tard le 31 octobre de l'année académique en cours. Tu peux trouver les formulaires de demande dans les établissements scolaires, les bureaux régionaux d'allocations d'études, les centres InforJeunes, etc.



Si tu as du mal à gérer la transition vers les études supérieures...

Tu peux aménager ton cursus et alléger une année d'études en en demandant l'étalement. Ton établissement se trouve en première ligne pour toute question relative à l'étalement des études ainsi qu'aux outils mis à ta disposition dans le cadre des projets «Aide à la réussite».

Aussi, certains établissements organisent des cours pendant l'été. C'est un bon moyen pour avoir un premier contact avec ton futur établissement et pour arriver en début d'année avec des connaissances rafraîchies. Tu peux aussi assister aux portes ouvertes organisées durant l'année académique. Ainsi, tu auras la possibilité de poser toutes tes questions. C'est l'occasion pour toi d'interroger l'établissement dans lequel tu souhaites poursuivre des études, de questionner les étudiants qui suivent des cours et de visiter les lieux.

TOUJOURS BON À SAVOIR

Le montant annuel d'une bourse d'études varie de 394 € à 4520 €.

Le montant annuel moyen est de 1028 €.

COMMENT CHOISIR ?

Un choix pas toujours évident ...

Prends le temps de réfléchir	Si certains savent quelles études ils souhaitent entamer depuis toujours, d'autres hésitent. Rassure-toi, il n'y a rien de plus normal. Il s'agit d'un choix très important qui va orienter ta vie. Il faut prendre le temps et en parler avec les personnes qui te sont proches. Si fin juin, ta décision n'est pas prise, attends la mi-août afin de murir ta réflexion.
Informe-toi, parles-en	Parents, amis, professeurs, services spécialisés d'orientation, connaissances qui étudient dans le supérieur tout le monde peut être mis à contribution dans ta prise de décision. Mais, n'oublie pas que la décision finale t'appartient.
Lis les programmes	Les sites Internet des établissements ou leurs brochures sont là afin d'être consultés dans le but de mieux effectuer ton choix d'études.
Un dernier conseil	Si malheureusement, les études choisies ne te plaisent pas, tu peux toujours te réorienter et surtout te désinscrire avant le 1 ^{er} décembre de l'année académique en cours, afin que cette année ne soit pas considérée comme une année d'échec et de récupérer une partie des frais engagés.

TOUJOURS BON À SAVOIR

Quelques clés pour la réussite : une bonne gestion du temps, une prise de notes efficace, une présence régulière aux cours et le temps consacré au travail personnel sont des facteurs importants de réussite.

Aides financières

Bourses d'études

Service des allocations d'études supérieures

Rue du Meiboom, 16-18

1000 BRUXELLES

Tél: +32 2 413 37 37

www.allocations-etudes.cfwb.be

Des services d'orientation

Les Centres PMS

Les centres psycho-médico-sociaux (CPMS), relevant des différents réseaux d'enseignement, proposent, parmi les nombreux services qu'ils rendent aux élèves, de fournir de l'information concernant les possibilités en matière d'études, de formations et de professions, en plus de les accompagner dans l'élaboration de leur projet académique ou professionnel.

Annuaire des centres PMS :

<http://www.enseignement.be/annuaires>

(Accueil - Système éducatif - annuaire - Centres PMS)

Service d'Information sur les Etudes et les Professions (SIEP)

Direction et siège social

Rue Forgeur, 25

4000 Liège

Tél. : +32 4 222 05 10

Fax : +32 4 223 65 55

<http://www.siep.be>

Le SIEP a pour mission de mettre au service de tous, toute l'information sur les études, les formations et les professions. Il dispose de bureaux à Bruxelles, Namur, Mons, Charleroi et Liège.

Conseils étudiants

Chaque établissement comporte un conseil des étudiants. Ce conseil représente les étudiants dans les instances officielles et est le porte-parole des étudiants auprès des autorités.

Les conseils étudiants sont regroupés en deux fédérations :

La FEF

(Fédération des Etudiant(e)s Francophones)

Rue de la Sablonnière, 20

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 223 01 54

Fax : +32 2 217 27 93

e-mail : contact@fef.be

<http://www.fef.be>

L'UNECOF

(Union des Etudiants de la Communauté française)

Avenue des Arts, 50 bte 19

1000 Bruxelles

Tél. : +32 2 541 85 00

Fax : +32 2 541 85 09

e-mail : info@unecof.be

<http://www.unecof.be>

Service administratif

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique

Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et
de la Recherche scientifique

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 Bruxelles

Tél. : +32 2 690 80 00

<http://www.enseignement.be/infosup>

LA RECHERCHE ?

L'enseignement supérieur offre aux titulaires d'un master l'occasion de compléter une formation de pointe dans des domaines émergents pour se préparer à des carrières passionnantes. L'excellence des équipes de recherche des Universités permet aux étudiants d'être en prise directe avec les développements les plus récents de la science et des technologies.



Récompensée par divers **prix internationaux**, la recherche au sein des Universités aborde de multiples domaines scientifiques. De nombreux laboratoires, toutes disciplines confondues, contribuent à l'enrichissement des connaissances.

Le **Fonds de la Recherche Scientifique** (F.R.S.-FNRS) a pour mission de développer la recherche scientifique non orientée dans le cadre d'initiatives présentées par les chercheurs. Il favorise la production et le développement des connaissances en soutenant, d'une part, les chercheurs à titre individuel et en finançant, d'autre part, des programmes de recherche dans les laboratoires des Universités.

La recherche au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'inscrit dans le cadre des programmes européens. Les laboratoires sont coordinateurs ou partenaires d'un grand nombre de projets de recherche qui relèvent des **programmes-cadres de l'Union européenne**. Une telle implication constitue une garantie de qualité et de visibilité internationale.

Cette visibilité internationale est confirmée par de nombreuses **publications** dans des revues scientifiques reconnues. L'Union européenne édite des rapports sur les indicateurs de la science et de la technologie. Ces rapports évaluent la qualité des publications dans les principales Universités des pays de l'Union européenne et classent en ordre utile celles des chercheurs belges. Les domaines privilégiés sont, entre autres, les sciences biomédicales, la médecine clinique et les sciences de la terre, l'informatique, l'agronomie, l'ingénierie, les mathématiques et les statistiques.

LA RECHERCHE ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles soutient aussi la recherche appliquée en Haute Ecole. Elle s'est dotée par le biais de partenariats publics d'outils destinés à rapprocher le monde de la recherche et de la technologie grâce à des cellules d'interfaces dans les Universités et les Hautes Ecoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le travail de ces cellules contribue notablement au transfert de connaissances et de technologies vers le tissu industriel.



TOUJOURS BON À SAVOIR

Pas moins de 13.000 chercheurs travaillent dans les Universités francophones. Toutes disciplines confondues, environ 700 doctorats sont décernés chaque année.

NOTES
NOTES
NOTES
NOTES
NOTES

NOTES?
↓

NOTE
↓

Universités

Langues et Lettres

Langues et littératures anciennes, orientation classiques

Langues et littératures anciennes, orientation orientales

Langues et littératures françaises et romanes

Langues et littératures françaises et romanes - français langue étrangère

Langues et littératures modernes

Langues et littératures modernes, orientation arabes

Langues et littératures modernes et anciennes

Langues et littératures modernes, orientation germaniques

Langues et littératures modernes, orientation orientales

Langues et littératures modernes, orientation slaves

Linguistique

Traduction - Interprétation

Traduction et interprétation

Traduction

Interprétation

Sciences religieuses et Théologie

Etudes bibliques

Sciences religieuses

Théologie

Histoire, Art et Archéologie

Histoire

Histoire de l'art et archéologie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Archéométrie

Histoire de l'art et archéologie, orientation Musicologie

Sciences biomédicales et pharmaceutiques

Sciences biomédicales

Sciences pharmaceutiques

Sciences politiques et sociales

Administration publique

Anthropologie

Etudes européennes

Gestion des ressources humaines

Politique économique et sociale

Sciences de la population et du développement

Sciences du travail

Sciences humaines et sociales

Sciences politiques

Sciences politiques, orientation Relations internationales

Sociologie

Sociologie et anthropologie

Philosophie

Ethique

Philosophie

Sciences des religions

Sciences des religions et de la laïcité

Information et Communication

Arts du spectacle

Communication multilingue

Information et communication

Sciences et technologies de l'information et de la communication

Sciences juridiques

Droit

Criminologie

Criminologie

Sciences dentaires

Sciences dentaires

Sciences Médicales

Médecine

Sciences de la Santé publique

Sciences de la santé publique

Sciences psychologiques et de l'éducation	Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire
Logopédie	Bioinformatique et modélisation
Sciences de la famille et de la sexualité	Biologie des organismes et écologie
Sciences de l'éducation	Océanographie
Sciences psychologiques	Sciences actuarielles
Sciences psychologiques et de l'éducation	Sciences biologiques
Sciences psychologiques et de l'éducation orientation logopédie	Sciences chimiques
Sciences de l'ingénieur	Sciences et gestion de l'environnement
Ingénieur civil architecte	Sciences et gestion du tourisme
Ingénieur civil biomédical	Sciences géographiques
Ingénieur civil des constructions	Sciences géographiques - climatologie
Ingénieur civil des mines et géologue	Sciences géographiques - géomatique et géométrie
Ingénieur civil électricien	Sciences géologiques
Ingénieur civil électromécanicien	Sciences informatiques
Ingénieur civil en aérospatiale	Sciences mathématiques
Ingénieur civil en chimie et science des matériaux	Sciences physiques
Ingénieur civil en informatique	Sciences spatiales
Ingénieur civil en informatique et gestion	Statistiques
Ingénieur civil en mathématiques appliquées	Statistiques - Biostatistique
Ingénieur civil mécanicien	Sciences de la motricité
Ingénieur civil physicien	Kinésithérapie et réadaptation
Sciences agronomiques et Ingénierie biologique	Sciences de la motricité
Architecture du paysage	Sciences de la motricité, orientation Education physique
Bioingénieur : chimie et bio-industries	Sciences économiques et de gestion
Bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels	Gestion culturelle
Bioingénieur : sciences agronomiques	Ingénieur de gestion
Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement	Sciences de gestion
Sciences agronomiques et industrie du vivant	Sciences économiques
Sciences de l'ingénieur - Bioingénieur	Sciences économiques, orientation économétrie
Sciences vétérinaires	Sciences économiques et de gestion
Médecine vétérinaire	Art de bâtir et Urbanisme
Sciences	Architecture
Architecture des systèmes informatiques	Art et sciences de l'art

Hautes Ecoles - type long

Catégorie Agronomique	Sciences industrielles - Finalité électricité
Architecture du paysage	Sciences industrielles - Finalité automatisation
Sciences agronomiques - Finalité agronomie et gestion du territoire	Sciences industrielles - Finalité électromécanique
Sciences agronomiques - Finalité agro-industries	Sciences industrielles - Finalité Génies physique et nucléaire
Sciences agronomiques - Finalité horticulture	Sciences industrielles - Finalité Industrie
Catégorie Économique	Sciences industrielles – Finalité Mécanique
Ingénieur Commercial	Sciences industrielles - Finalité Textile
Sciences administratives – Option administration nationale et internationale	Sciences industrielles - Finalité emballage et conditionnement
Sciences administratives – Option didactique	Génie analytique (alternance)
Sciences commerciales – Option finance	Gestion de chantier spécialisé en construction durable (alternance)
Sciences commerciales – Option management international	Gestion de production (alternance)
Sciences commerciales - Option didactique	Gestion globale du numérique
Gestion des services généraux (alternance)	Architecture des systèmes informatiques
Catégorie Traduction et interprétation	Catégorie Sociale
Interprétation	Communication appliquée Relations publiques
Traduction	Communication appliquée Animation socioculturelle et éducation permanente
Catégorie Technique	Communication appliquée - Publicité et communication commerciale
Sciences industrielles - Finalité aérotechnique	Communication appliquée- Education aux médias
Sciences industrielles - Finalité chimie	Presse et information
Sciences industrielles - Finalité biochimie	Ingénierie et action sociales
Sciences industrielles - Finalité génie énergétique durable	Catégorie Paramédicale
Sciences industrielles - Finalité construction	Kinesithérapie
Sciences industrielles - Finalité géomètre	
Sciences industrielles - Finalité électronique	
Sciences industrielles - Finalité informatique	

Hautes Ecoles - type court

Catégorie Agronomique

Agronomie - Finalité agro-industries et biotechnologies

Agronomie - Finalité agronomie des régions chaudes

Agronomie - Finalité environnement

Agronomie - Finalité forêt et nature

Agronomie - Finalité techniques et gestions agricoles

Agronomie - Finalité techniques et gestions horticoles

Agronomie - Finalité technologie animalière

Architecture des jardins et du paysage

Gestion de l'environnement urbain

Spécialisation en gestion de la qualité dans les entreprises agricoles, horticoles et agro-alimentaires

Catégorie Arts appliqués

Arts du tissu

Arts graphiques - Option arts graphiques

Arts graphiques - Option arts graphiques et infographie

Publicité - Option agencement de l'espace

Publicité - Option médias contemporains

Styliste – modéliste

Spécialisation en accessoires de mode

Catégorie Economique

Assurances

Commerce extérieur

Comptabilité - Option banque et Finance

Comptabilité - Option fiscalité

Comptabilité - Option gestion

Coopération internationale

Droit

E-business

Gestion des transports et logistique d'entreprise

Gestion hôtelière

Immobilier

Informatique de gestion

Marketing

Relations publiques

Sciences administratives et gestion publique

Assistant de direction - Option langues et gestion

Assistant de direction – Option médical

Tourisme - Option animation

Tourisme - Option gestion

Tourisme - Option tourisme durable

Commerce et développement

Conseiller en développement durable

Spécialisation en administration des maisons de repos

Spécialisation en management hôtelier

Spécialisation en management de la distribution

Catégorie Sociale

Assistant(e) en psychologie - Option clinique

Assistant(e) en psychologie - Option psychologie du travail et orientation professionnelle

Assistant(e) en psychologie - Option psychopédagogie et psychomotricité

Assistant(e) social(e)

Communication

Conseiller(e) social(e)

Ecologie sociale

Ecriture multimédia

Bibliothécaire – Documentaliste

Educateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives

Gestion des ressources humaines

Spécialisation en gestion du social

Spécialisation en gestion des ressources documentaires multimédia

Spécialisation en travail psychosocial en santé mentale

Spécialisation en médiation

Spécialisation en sciences et techniques du jeu

Hautes Ecoles - type court

Catégorie paramédicale

Sage-femme

Audiologie

Bandagisterie - Orthésologie - Prothésologie

Biologie médicale - Option chimie clinique

Biologie médicale - Option cytologie

Diététique

Ergothérapie

Logopédie

Podologie – Podothérapie

Psychomotricité

Soins infirmiers

Technologie en imagerie médicale

Spécialisation en diététique sportive

Spécialisation en éducation et rééducation des déficients sensoriels

Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques

Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie

Spécialisation en oncologie

Spécialisation en salle d'opération

Spécialisation en pédiatrie

Spécialisation en santé communautaire

Spécialisation en santé mentale et psychiatrie

Spécialisation en anesthésie

Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et en psychogériatrie

Spécialisation interdisciplinaire en réadaptation

Spécialisation en art-thérapie

Catégorie Pédagogique

Éducateur (trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif

Section normale préscolaire

Section normale primaire

Section normale secondaire : Arts plastiques

Section normale secondaire : Éducation physique

Section normale secondaire : Français et morale

Section normale secondaire : Français et religion

Section normale secondaire : Langues germaniques

Section normale secondaire : Mathématiques

Section normale secondaire : Sciences économiques et sciences économiques appliquées

Section normale secondaire : Sciences humaines : histoire, géographie, sciences sociales

Section normale secondaire : Sciences : biologie, chimie, physique

Section normale technique moyenne : Bois - construction

Section normale technique moyenne : Économie familiale et sociale

Section normale technique moyenne : Électromécanique

Section normale technique moyenne : Habillement

Spécialisation en orthopédagogie

Spécialisation en psychomotricité

Spécialisation en intégration des technologies nouvelles au service de l'enseignement

Spécialisation accompagnateur en milieux scolaires

Catégorie technique

Aérotechnique - Finalité avionique

Aérotechnique - Finalité construction aéronautique

Aérotechnique - Finalité techniques d'entretien

Automobile - Option expertise

Automobile - Option mécatronique

Biotechnique - finalité bioinformatique et imagerie

Biotechnique – finalité biomécanique et biomatériaux

Biotechnique – finalité bioélectronique et instrumentation

Chimie - Finalité biochimie

Chimie - Finalité biotechnologie

Hautes Ecoles - type court

Chimie - Finalité chimie appliquée	Spécialisation en Techniques aéronautiques et aéroportuaires
Chimie – Finalité environnement	Spécialisation en développement de jeux vidéo
Construction - Option bâtiment	
Construction - Option génie civil	
Construction - Option technologie du bois	
Electromécanique - Finalité climatisation et techniques du froid	
Electromécanique - Finalité électromécanique et maintenance	
Electromécanique - Finalité mécanique	
Electronique - Finalité électronique appliquée	
Electronique - Finalité électronique médicale	
Eco- packaging	
Energies alternatives et renouvelables	
Informatique et systèmes - Finalité automatique	
Informatique et systèmes - Finalité informatique industrielle	
Informatique et systèmes - Finalité réseaux et télécommunications	
Informatique et systèmes - Finalité technologie de l'informatique	
Informatique et systèmes - Finalité gestion technique des bâtiments- Domotique	
Techniques et services - Option technico-commercial	
Techniques et services - Option techniques et services industriels	
Techniques de l'image – Finalité Techniques de la photographie	
Techniques de l'image - Finalité Techniques de la cinématographie	
Techniques graphiques - Finalité Techniques de l'édition	
Techniques graphiques - Finalité Techniques infographiques	
Textile – Finalité Techniques de mode	
Spécialisation en sécurité des réseaux et systèmes informatiques	
Spécialisation en analyse et traitements des eaux	
Spécialisation en informatique médicale	

Ecoles supérieures des Arts

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type long

Dessin	Reliure
Peinture	Illustration
Sculpture	Bande dessinée
Céramique	Publicité
Installation, performance	Communication visuelle et graphique
Gravure	Communication visuelle
Sérigraphie	Graphisme
Lithographie	Design industriel
Photographie	Architecture d'intérieur
Art dans l'espace public	Design urbain
Espace urbain	Scénographie
Images dans le milieu	Cinéma d'animation
Tapiserie	Vidéographie
Stylisme et création de mode	Arts numériques
Design textile	Conservation, restauration des œuvres d'art
Typographie	

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace - Type court

Stylisme de mode	Graphisme
Stylisme d'objets ou esthétique industrielle	Bande dessinée
Dessin d'architecture	Illustration
Création d'intérieurs	Gravure et impression
Arts numériques	Sérigraphie
Photographie	Publicité
Images animées ou cinégraphie	Peinture
	Sculpture



LE SAVIEZ-VOUS ?

Jaco Van Dormael est un ancien étudiant de l'INSAS.

Domaine des arts du spectacle et des techniques de diffusion de communication

Type long

Cinéma
Radio-Télévision-Multimédia
Théâtre et techniques de communication
Interprétation dramatique
Réalisation cinéma et radio-télévision

Type court

Son
Image
Montage et scripte
Multimédia
Arts du cirque

Domaine du théâtre et des arts de la parole Type long

Art dramatique

Domaine de la musique - Type long

Formation instrumentale

Claviers
Cordes
Percussions
Vents

Jazz et musique légère

Chant
Composition et arrangement
Instrument

Formation vocale

Art lyrique
Chant

Écriture et théorie musicale

Composition
Direction chorale
Direction d'orchestre
Écritures classiques
Éducation musicale
Formation musicale

Musique électroacoustique

Composition acousmatique
Composition mixte

Musique ancienne, formation instrumentale

Claviers
Cordes
Vents

Musique ancienne, formation vocale

Art lyrique
Chant

Domaine de la musique - Type court

Agrégé de l'Enseignement secondaire inférieur en musique



Pour connaître le ou les établissement(s) qui organise(nt) les formations énumérées ci-dessus :

www.enseignement.be/annuaires

Universités

Académie Louvain

Université catholique de Louvain

Place de l'Université, 1
1348 Louvain-La-Neuve
Tél. : +32 10 47 21 11
Fax : +32 10 47 29 99
<http://www.uclouvain.be>

Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix

Rue de Bruxelles, 61
5000 Namur
Tél. : +32 81 72 41 11
Fax : +32 81 23 03 91
<http://www.fundp.ac.be>

Facultés universitaires Saint-Louis

Boulevard du Jardin Botanique, 43
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 211 78 11
Fax : +32 2 211 79 97
<http://www.fusl.ac.be>

Académie Wallonie-Bruxelles

Université libre de Bruxelles

Avenue F.D Roosevelt, 50
1050 Bruxelles
Tél.: +32 2 650 21 11
Fax: +32 2 650 35 95
<http://www.ulb.ac.be>

Université de Mons

Place du Parc, 20
7000 Mons
Tél. : +32 65 37.31.11
Fax : +32 65 37 30 54
<http://www.umh.ac.be>

Académie Wallonie-Europe

Université de Liège

Place du 20 Août, 7
4000 Liège
Tél. : +32 4 366 21 11
Fax : +32 4 366 57 00
<http://www.ulg.ac.be>

Hautes Ecoles

Haute Ecole de Bruxelles (HEB)

Chaussée de Waterloo, 749
1180 Bruxelles
Tél. : +32 2 340 12 95
Fax : +32 2 347 52 64
heb@heb.be
<http://www.heb.be>

Haute Ecole libre de Bruxelles - Ilya Prigogine (HELB-IP)

Avenue Besme, 97
1190 Bruxelles
Tél. : +32 2 349 68 11
Fax : +32 2 349 68 31
direction.presidence@helb-prigogine.be
<http://www.helb.prigogine.be>

Haute Ecole de la Communauté française Paul-Henri Spaak (HESPA)

Rue Royale, 150
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 227 35 01
Fax : +32 2 227 35 22
contact@he-spaak.be
<http://www.he-spaak.be>

Haute Ecole Francisco Ferrer de la Ville de Bruxelles (HEFF)

Rue de la Fontaine, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 2 279 58 10
Fax : +32 2 279 58 29
heff.orgagenerale@he-ferrer.eu
<http://www.he-ferrer.eu>

Haute Ecole Galilée (HEGAL)

Rue Royale 332-336
1030 Bruxelles
Tél. : +32 2 289 63 60
Fax : +32 2 289 63 39
heg@galilee.be
<http://www.galilee.be>

Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELDDB)

Avenue Emile Gryzon, 1
1070 Bruxelles
Tél. : +32 2 526 73 00
Fax : +32 2 524 30 82
info@heldb.be
<http://www.heldb.be>

Haute Ecole Léonard de Vinci (HELDV)

Place de l'Alma, 2
1200 Bruxelles
Tél. : +32 2 761 06 80
Fax : +32 2 761 06 88
info@vinci.be
<http://www.vinci.be>

Haute Ecole EPHEC

Avenue Konrad Adenauer, 3
1200 Bruxelles
Tél. : +32 2 772 65 75
Fax : +32 2 772.66.21
ephec@ephec.be
<http://www.ephec.be>

Haute Ecole «Groupe ICHEC ISC St-Louis - ISFSC»

Boulevard Brand Whitlock, 6
1150 Bruxelles
Tél. : +32 2 227 59 03
Fax : +32 2 223 13 48
info.he.ichec.isfsc@gmail.com
<http://www.he-ichec-isfsc.be>

Haute Ecole Provinciale de Hainaut - Condorcet

Chemin du champ de Mars, 17
7000 Mons
Tél. : +32 65 40 12 20
Fax : +32 65 84 39 18
secr.central@condorcet.be
<http://www.condorcet.be/>

Haute Ecole de la Ville de Liège

Rue Hazinelle,2
4000 Liège
Tél. : +32 4 223 28 08
Fax : +32 4 221 08 42
info@hel.be
<http://www.hel.be>

Haute Ecole Libre Mosane - HELMO

Mont Saint Martin, 41
4000 Liège
Tél. : +32 4 222 22 00
Fax : +32 4 221 60 43
info@helmo.be
<http://www.helmo.be>

Haute Ecole de la Province de Liège

Avenue Montesquieu, 6
4101 Jemeppe-sur-Meuse
Tél. : +32 4 237 96 01
Fax : +32 4 237 96 51
dgepl@provincedeliege.be
<http://haute-ecole.provincedeliege.be>

Haute Ecole de la Communauté française de Namur Albert Jacquard

Square Arthur Masson, 1
(1^{er} étage)
5000 Namur
Tél. : +32 081 23 43 80
Fax : +32 081 26 29 68
presidence@heaj.be
<http://www.heaj.be>



Haute Ecole Louvain en Hainaut - HELHa	Haute Ecole de la Communauté française en Hainaut
Chaussée de Binche, 159 7000 Mons Tél. : +32 65 40 41 41 Fax : +32 65 34 04 52 isabelle.graulich@helha.be http://www.helha.be	Rue Pierre Duménil, 4 7000 Mons Tél. : +32 65 34 79 83 Fax : +32 65 39 45 25 directeur-president@hecfh.be http://www.heh.be
Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg - HENALLUX	Haute Ecole Charlemagne
Rue Saint-Donat, 130 5002 Saint-Servais Tél. : +32 81 46 85 00 Fax : +32 81 46 85 25 info@henallux.be http://www.henallux.be	Rue des Rivageois, 6 4000 Liège Tél. : +32 4 254 76 11 Fax : +32 4 253 39 15 secr.presidence@hech.be http://www.hech.be
Haute Ecole de la Communauté française du Luxembourg - Schuman	Haute Ecole de la Province de Namur
Rue Fontaine aux Mûres, 13B 6800 Libramont Tél. : +32 63 41 00 00 Fax : +32 63 41 00 13 cel.adm@hers.be http://www.hers.be	Rue Henri Blès, 188-190 5000 Namur Tél. : +32 81 77 67 56 Fax : +32 81 77 69 02 haute.ecole@province.namur.be http://www.hepn.be



Ecoles supérieures des Arts

<p>Ecole nationale supérieure des Arts visuels de La Cambre</p>	<p>Ecole supérieure communale des Arts et de l'Image « Le 75 »</p>
<p>Abbaye de La Cambre, 21 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 626 17 80 Fax : +32 2 640 96 93 lacambre@lacambre.be http://www.lacambre.be</p>	<p>Avenue J.F. Debecker, 10 1200 Bruxelles Tél. : +32 2 761 01 22 Fax : +32 2 761 01 21 info@le75.be http://www.leseptantecinq.be</p>
<p>Académie Royale des Beaux-Arts de la ville de Bruxelles</p>	<p>Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège</p>
<p>Rue du Midi, 144 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 506 10 10 Fax : +32 2 506 10 28 info@arba-esa.be http://www.arba-esa.be</p>	<p>Rue des Anglais, 21 4000 Liège Tél. : +32 4 221 70 70 Fax : +32 4 221 38 20 arba.liege@sup.cfwb.be http://www.acasupliege.be</p>
<p>ERG - Ecole supérieure des Arts (Ecole de recherche graphique)</p>	<p>Académie des Beaux-Arts de la ville de Tournai</p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 538 98 29 Fax : +32 2 539 33 93 secretariat@erg.be http://www.erg.be</p>	<p>Rue de l'Hôpital Notre-Dame, 14 7500 Tournai Tél. : +32 69 84 12 63 Fax : +32 69 84 32 53 academie.secretariat@skynet.be http://www.actournai.be</p>
<p>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Bruxelles</p>	<p>Ecole supérieure des Arts Saint-Luc de Liège</p>
<p>Rue d'Irlande, 57 1060 Bruxelles Tél. : +32 2 537 08 70 Fax : +32 2 537 00 63 info@stluc-bruxelles-esa.be http://www.stluc-bruxelles-esa.be</p>	<p>Boulevard de la Constitution, 41 4020 Liège Tél. : +32 4 341 80 00 Fax : +32 4 341 80 80 info@saintluc.com http://www.saintluc-liege.be</p>



Ecole supérieure des Arts du Cirque (ESAC)	Institut national supérieur des Arts du Spectacle (INSAS)
Rue Willame, 25 1160 Bruxelles Tél. : +32 2 675 68 84 Fax : +32 2 662 11 79 info@esac.be http://www.esac.be	Rue Thérésienne, 8 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 92 86 Fax : +32 2 511 02 79 info@insas.be http://www.insas.be
Conservatoire royal de Bruxelles	Institut des Arts de diffusion (IAD)
Rue de la Régence, 30 1000 Bruxelles Tél. : +32 2 511 04 27 Fax : +32 2 512 69 79 info@conservatoire.be http://www.conservatoire.be	Rue des Wallons, 77 1348 Louvain-la-Neuve Tél. : +32 10 47 80 20 Fax : +32 10 45 11 74 iad@iad-arts.be http://www.iad-arts.be
Conservatoire royal de Liège	Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP)
Boulevard Piercot 29 4000 Liège Tél. : +32 4 222 03 06 Fax : +32 4 222 03 84 info@crlg.be http://www.crlg.be	Rue Juppín, 28 5000 Namur Tél. : +32 81 73 64 37 Fax : +32 81 73 95 14 info@imep.be http://www.imep.be
Arts²	Ecole supérieure des Arts Saint-Luc Tournai
Rue de Nimy, 7 7000 Mons Tél. : +32 65 34 73 77 Fax : +32 65 34 99 06 info@arts2.be http://www.artsaucarre.be	Chaussée de Tournai, 7 7520 Ramegnies-Chin Tél. : +32 69 25 03 66 Fax : +32 69 25 03 85 info-sup@st-luc-tournai.be http://www.stluc-sup-tournai.be



Pour tout renseignement complémentaire :

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
<http://www.fw-b.be> – 0800 20 000

Administration générale de l'Enseignement et de la
Recherche scientifique
Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de
la Recherche scientifique
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles
<http://www.go4sup.be>



enseignement.be

le portail de l'enseignement
en Fédération Wallonie-Bruxelles

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-
Bruxelles
Rue Lucien Namèche 54
5000 NAMUR
Tél : 0800/19.199
courrier@mediateurcf.be



cherche à faire des #études supérieures près de
chez moi... comment faire?



go4sup.be

www.go4sup.be

Une cartographie de toutes les études que tu peux faire en Fédération Wallonie-Bruxelles